

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3444828
N°. de client: 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1887567 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DV0182794138005

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3538498 du 19.10.2023						
T47A700	8715946680965 T47A7 ULTRACHROME PRO10 GRAYcm Origine Japon	1	28,50			28,50	
T47A200	8715946680910 T47A2 ULTRACHROME PRO10 CYANcm Origine Japon	1	28,50			28,50	
T47A100	8715946680903 T47A1 ULTRACHROME PRO10 BKPHcm Origine Japon	1	28,50			28,50	
T47A300	8715946680927 T47A3 ULTRACHROME PRO10 MGVVcm Origine Japon	1	28,50			28,50	
T47A600	8715946680958 T47A6 ULTRACHROME PRO10 MGLVcm Origine Japon	1	28,50			28,50	
T47A400	8715946680934 T47A4 ULTRACHROME PRO10 YW cm Origine Japon	1	28,50			28,50	

Sous-Total 171,00 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture	1887567	Numéro de marché:	N°. de client 40001225
			Rep: 12

N°. de commande client: DV0182794138005

T47A800	8715946680972 T47A8 ULTRACHROME PRO10 BKMTcm Origine Japon	1	28,50	28,50
T47A500	8715946680941 T47A5 ULTRACHROME PRO10 CYLGcm Origine Japon	1	28,50	28,50
T47AD00	8715946680996 T47AD ULTRACHROME PRO10 VIOLET Origine Japon	1	28,50	28,50
T47A900	8715946680989 T47A9 ULTRACHROME PRO10 GRLGcm Origine Japon	1	28,50	28,50
CF259A	0192018046771 59A.TONER N HP LJPRO M404 Origine Japon	3	88,82	266,46

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
			551,46	20,00	110,29	661,75

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1887567 Montant : 661,75 Echéance : 18.11.23
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »